



## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUN 2015

- Séance du 25 juin 2015
- Date de convocation : 16 juin 2015
- Date d'affichage : 16 juin 2015

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 8
- Votants : 12

L'an deux mille quinze, le vingt cinq juin, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur François GOMEZ, Maire,

Date de convocation : 16 juin 2015. Affichage : 16 juin 2015

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs François GOMEZ, Ghislaine GIRARDAT, Patrice BAUDOIN, Jean-Luc HIBON, Alain DUVIVIER, Pascal LAPIERRE, Gaëlle CROCI et Cécile GOMEZ.

Ont donné pouvoir : Monsieur Pascal VANDENBROUCKE à Alain DUVIVIER, Monsieur Alexandre GACHELIN à Ghislaine GIRARDAT, Monsieur Richard GALLINARI à Patrice BAUDOIN et Marianne VITTE à François GOMEZ.

Etaient absents excusés : Monsieur Jérôme HOQUET, Monsieur Luc REDREGOO, Madame Hélène TROTTEREAU.

Secrétaire de séance : Madame Cécile GOMEZ

### Délibération n°01 :

Monsieur le Maire indique que la commune de Thiescourt dispose d'une aire de jeux (City stade) installé en 2007. Le matériel a subi l'usure du temps et différentes dégradations.

Il convient donc de réaliser une réfection et mise aux normes du matériel en question.

D'autre part, les adolescents de notre village ont contacté la mairie dernièrement en indiquant leur volonté de créer une association. Ils ont également demandé s'il était possible d'installer un matériel sportif (type Street Workout). Cette action permettra d'intégrer les jeunes dans la vie de notre commune et de leur proposer des activités et des équipements qui répondent à leurs besoins.

Monsieur le Maire propose donc de faire une demande de subventions au titre de la DETR pour les travaux et acquisitions en question pour la somme de 10 914, 00 € H.T.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :**

- **D'EFFECTUER** ces travaux,
- **DE SOLLICITER** pour ce faire une subvention au titre de la D.E.T.R, au taux le meilleur avec

le plan de financement ci-dessous :

- coût total du projet : 10 914, 00 € HT
- subvention sollicitée : 4 911, 30 € HT (45 %)
- fonds propres ou emprunt : 6002, 70 € HT (55 %)

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.**

### Questions diverses

*Monsieur GOMEZ indique qu'il a participé à une formation « voirie – entretien communaux » durant deux jours afin de savoir comment faire pour reprendre les chemins communaux perdus avec le temps (inventaire / classement / projet circuit de randonnées).*

*Monsieur BAUDOIN demande si un groupe de travail pourrait être créé afin d'effectuer des reprises de concessions de sépultures perpétuelles laissées à l'abandon.*

*Il souhaite que les chéneaux de l'église soient restaurés.*